



Pour visiter le site
CFDT :



Pour adhérer à la
CFDT :



 @interco.cfdt.fr

 @interco_cfdt_officiel

 /interco_cfdt_officiel

 /intercocfdt

INTERCO.CFDT.FR

15 septembre 2026

Déclaration préliminaire de la CFDT au CSA PJJ du 15 septembre 2026

Monsieur le directeur de la PJJ, Mesdames et Messieurs les membres du CSA,

En cette rentrée de septembre 2026, la **CFDT** souhaite ouvrir ce CSA en rappelant que notre institution traverse une période particulièrement éprouvante. Depuis janvier, la PJJ a été secouée par des événements graves qui ont profondément marqué les professionnels et mis en lumière les fragilités structurelles de nos services et établissements.

Que ce soit l'affaire Lyhanna, où la PJJ n'était pas directement engagée mais dont les suites ont pourtant impacté nos services, révélant des failles de coordination et une saturation déjà bien connues des équipes ; le décès récent d'un jeune à l'EPM La Valentine à Marseille et d'un autre jeune à l'EPM de Lavar ont bouleversé les équipes ; des agressions d'agents en milieu ouvert récemment mises en évidence par les fiches incidents, révélant une montée préoccupante des violences envers les professionnels ; des tensions extrêmes dans certaines UEAJ saturées ; et des alertes répétées sur la charge éducative devenue insoutenable. Les structures d'hébergement sont elles aussi en tension : faute de places disponibles et de moyens suffisants, elles peinent à accueillir les jeunes dans de bonnes conditions, ce qui fragilise les parcours et met les équipes en difficulté.

Ces événements rappellent que la PJJ est un service exposé, fragile, mais essentiel. Ils montrent aussi que les agents tiennent debout malgré tout, et que le dialogue social doit être à la hauteur de leur engagement, de leur professionnalisme et de leur résilience.

Alors que les CEF et les UEHC du secteur public viennent de vivre leur transformation juridique pour devenir les **UJPE**, le constat que nous n'avons eu de cesse de dénoncer est sans appel : la PJJ ne dispose pas des moyens correspondants aux ambitions affichées.

Depuis janvier, la **CFDT** alerte sur une réforme conduite trop vite, trop haut, trop loin du terrain, sans concertation suffisante et sans les moyens humains et matériels nécessaires pour accompagner les équipes, une « transformation » conduite dans la précipitation et éloignée des réalités et des préoccupations du terrain.

L'adaptation de l'immobilier n'a pas pu se faire et prendra des années : nombre de structures ne disposent pas des espaces nécessaires pour accueillir infirmiers et professeurs techniques. Et lorsque ces postes existent, encore trop restent vacants, faute de concours attractifs et de recrutements possibles.

Concernant la **NBI**, la réforme a été conduite dans l'urgence, avec des critères encore trop flous et un risque d'exclusion pour des agents qui pourraient y prétendre. La **CFDT** demande une méthode construite, anticipée et fondée sur les missions réelles, et non sur une logique budgétaire.

La **réforme de la filière technique**, pourtant attendue, n'offre que des perspectives limitées : le passage de 3 à 6 promotions annuelles reste dérisoire au regard d'un corps de plus de 350 collègues. La **CFDT** demande une réforme plus ambitieuse, cohérente et réellement porteuse d'évolution professionnelle.



Pour visiter le site
CFDT :



Pour adhérer à la
CFDT :



@interco.cfdt.fr



@interco_cfdt_officiel



/interco_cfdt_officiel



/intercocfdt

INTERCO.CFDT.FR

15 septembre 2026

Alors que ce CSA doit faire le point sur la démarche **Repenser le milieu ouvert**, les collègues ne constatent aucune amélioration dans leur quotidien malgré les 150 postes annoncés : charges lourdes, audiences nombreuses, tâches administratives envahissantes, temps éducatif sacrifié. Sans un plan massif et pluriannuel de renforcement du milieu ouvert, les équipes resteront en tension chronique.

Dans sa **circulaire de politique pénale et éducative**, le garde des Sceaux appelait pourtant à alléger les tâches périphériques. La **CFDT** constate la mécanique inverse : les tâches augmentent, les éducateurs s'épuisent, et les ambitions affichées ne se traduisent pas dans les pratiques. La **CFDT** demande un plan opérationnel d'allègement administratif, avec calendrier, engagements mesurables et suivi en CSA.

Monsieur le Directeur, vous avez annoncé votre volonté de modifier une organisation trop descendante et trop lourde. Les documents diffusés cet été, votre lettre du 25 août et les principes d'action issus de la Semaine **Porter l'Élan**, traduisent une ambition de transformation culturelle fondée sur la confiance, la subsidiarité, l'autonomie et la responsabilité.

Ces orientations vont dans le bon sens. Elles sont porteuses d'une vision plus humaine, plus agile, plus cohérente avec les valeurs de la PJJ.

La **CFDT** souhaite toutefois exprimer une remarque bienveillante mais lucide : le slogan « Porter l'Élan » s'inscrit dans une société de communication où les institutions utilisent des termes mobilisateurs pour montrer qu'elles agissent. Mais un slogan, aussi inspirant soit-il, ne suffit pas à transformer la réalité du terrain. Les professionnels vivent aujourd'hui des charges éducatives très lourdes, des procédures lentes, des postes vacants, des tensions extrêmes en milieu ouvert, des délais de validation interminables, et une accumulation de tâches périphériques. Dans ces conditions, **il est difficile de demander aux équipes de "porter un élan" alors que leur charge de travail est si lourde.**

Si les principes d'action prônés par « Porter l'Élan » sont pertinents, ils seront difficiles à mettre en œuvre tant que les problèmes structurels du terrain ne seront pas réglés : l'empathie suppose du temps ; le droit à l'erreur suppose un cadre sécurisant ; l'équité suppose des charges équilibrées ; la communication claire suppose des procédures simplifiées et claires ; l'esprit d'équipe suppose des équipes stabilisées ; le pouvoir d'agir suppose des marges de manœuvre réelles ; la reconnaissance suppose des conditions de travail améliorées. **Tant que ces prérequis ne sont pas réunis, les principes d'action resteront au stade de l'affichage.**

La **CFDT** soutient l'ambition de l'Élan, mais elle rappelle que l'élan ne se décrète pas : il s'impulse sur un terrain solide. Tant que les professionnels travailleront en flux tendu, tant que les charges resteront aussi lourdes, tant que les marges de manœuvre ne seront pas opérationnelles et claires, les principes d'action ne pourront pas devenir des pratiques quotidiennes.

La **CFDT** porte une ligne claire : un dialogue social exigeant, respectueux, anticipé, et tourné vers l'amélioration des conditions de travail et de prise en charge des jeunes. **Nous voulons une PJJ qui fonctionne, une PJJ qui écoute, une PJJ qui reconnaît ses professionnels.** La **CFDT** sera au rendez-vous, avec constance, détermination et sens du collectif.